

MAIRIE DE PÉROUGES



COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 13 février 2018

Présents : Paul VERNAY, Marc OBRINGER, Sylvie BORDERY, Odile RAPAUD, Yves PAQUIER, Christian MILLET, Magalie SAVART, Bernard CHARDON, Nathalie LAMBERT, Annabelle BIANCHI, Catherine LEIGNIER, Maryvonne BOUCHARD, Chantal CLEMENT et Christelle MORTEL.

Excusés : Marie-Pierre CHESSEL (pouvoir à Odile RAPAUD).

Madame Nathalie LAMBERT est élue secrétaire de séance

Monsieur le Maire ouvre la séance à 20 h.

Le Conseil Municipal approuve le compte rendu du Conseil Municipal du 16 janvier 2018 à l'unanimité.

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de rajouter à l'ordre du jour deux points concernant un dossier d'aide sociale, et une demande de subvention à la Région dans le cadre du dispositif « Villages Remarquables ».

=====

1. DIA (Déclaration d'Intention d'Aliéner) :

Vente de cinq parcelles de 8759 m² ; ZC 381 de 3555 m² ; ZC 435 de 70 m² ; ZC 436 de 2544 m² ; ZC 271 de 1942 m² ; ZC 410 de 648 m², Rue de Rapan.

A l'unanimité, le Conseil Municipal décide de ne pas préempter sur ce dernier dossier.

2 DEBAT BUDGETAIRE : BILAN 2017, ORIENTATIONS, PROSPECTIVES

Une réunion de la commission finances a eu lieu le 7 février.

Une première analyse des résultats et des perspectives futures est présentée.

Le budget communal de fonctionnement 2017 présente un excédent de 352 981 euros et celui d'investissement un déficit de 181 697 euros, soit un excédent global de 171 283 euros.

En incluant les résultats 2016, le solde est proche de l'équilibre à – 21 625 euros.

Durant l'année 2017, les investissements communaux se sont élevés à 885 000 euros.

Une prospective financière sur les 2 prochaines années est présentée, incluant les différents projets en cours à achever.

Pour l'année 2018, une première ébauche des projets d'investissement est présentée, incluant les projets en cours, l'extension de la salle polyvalente, les barrières et WC parking, les travaux de voirie RD4 Le Péage, ...

3 ENTREPRISES TRAVAUX SPO

Les entreprises pour les 9 lots de travaux sont retenues pour un total hors taxes de 65 579.56 euros :

- Terrassement- Maçonnerie : SARL BRUNET Marcel : 15 250 euros

- Charpente- Couverture : Ent GEOFFRAY Didier : 10 333, 33 euros
- Menuiserie extérieure : SARL BRUNET Marcel : 5 666, 67 euros
- Platerie Peinture : Ent DAMIANS Stéphane : 9 662.88 euros
- Electricité VMC Chauffage : Ent JUENET Serge : 4 416.67 euros
- Plomberie Sanitaire : Ent VOLLAND Olivier : 7 883.33 euros
- Carrelage Faïences : SARL BEGNIS Carrelage : 5 916.67 euros
- Menuiserie intérieure : SARL BRUNET Marcel : 1 916.67 euros
- Revêtement des façades : Ent MERFA KAN MAZ : 4583.34 euros

Les travaux vont démarrer au printemps. Le Maître d'Œuvre cabinet d'Architecture Bernier a été retenu.

Le chantier durera 2 à 3 mois.

4 CLSPD (CONSEIL LOCAL DE SECURITE ET DE PREVENTION DE LA DELINQUANCE)

Des discussions ont été engagées sous l'égide de la sous-préfète de Belley, afin d'étudier la création d'un CLSPD, entre les communes de Meximieux, Bourg St Christophe, Pérouges, Rignieux le Franc et possiblement Villieu Loyes Mollon.

Il s'agit d'une structure de concertation étroite entre maires, gendarmes et autres services de sécurité.

Une étude de diagnostic préalable serait nécessaire

Une nouvelle rencontre est prévue prochainement.

5 ENTRETIEN INFORMATIQUE ECOLE

Monsieur Le Maire explique que le contrat de maintenance du système informatique de l'école est arrivé à échéance et qu'il y a lieu de le renouveler.

L'Entreprise A-DN Informatique propose un contrat annuel de 10 heures pour un coût de 1215 €uros T.T.C. pour 2018.

Le contrat est conclu pour une durée de un an puis tacitement reconduit pour une durée maximale de 3 ans.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, accepte l'offre de l'Entreprise A-DN Informatique.

6 AIDE SOCIALE

Il est décidé à l'unanimité la mise en place d'une aide à hauteur de 120€ pour la prise en charge de deux séances de psychologue, pour un enfant en difficulté.

7 DEMANDE DE DUBVENTION A LA REGION : DISPOSITIF VILLAGES REMARQUABLES

Monsieur le Maire explique que la région Auvergne-Rhône-Alpes a mis en place un dispositif « Villages remarquables ». La région accompagne les communes qui s'engagent dans une dynamique de protection patrimoniale, et de sa promotion via les marques reconnues nationalement « Plus Beaux Villages de France » et « Petites Cités de caractère ».

La Commune de Pérouges s'engage dans ce projet avec une action : Mise en valeur de la Cité de Pérouges : Aménagement, Accueil, Embellissement.

Une première demande est déposée incluant 6 actions déjà engagée pour cette année 2018 :

- Requalification de la signalétique informative et patrimoniale de la cité,
 - Création de sanitaires publics dans le parking paysager des visiteurs,
 - Amélioration des accès aux parkings visiteurs,
 - Valorisation du tour des remparts de la cité,
 - Aménagement d'aires d'accueil et de pique-nique,
 - Mise en valeur architecturale de l'église fortifiée.
- Le dossier sera déposé auprès de la Région.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, approuve le lancement du projet mise en valeur de la Cité de Pérouges, valide le budget prévisionnel soit 149 313.53 € H.T. (travaux et maîtrise d'œuvre), valide le plan de financement entre les fonds propres de la commune, une subvention de la Communauté de Communes (34 000€) et la subvention de la Région, sollicite l'aide de la Région au titre du Dispositif Villages Remarquables pour un montant de 74 656€ ; précise que les travaux débiteront à partir de mai 2018, pour s'achever au printemps 2019.

8 COMPTE-RENDU DES COMMISSIONS

• Ecole

Le questionnaire concernant le centre aéré sera dépouillé le 14 février (il est prévu entre 180 et 190 réponses).

• Travaux et voirie

Les panneaux photovoltaïques sont posés au local technique.

Des petits travaux restent à faire à l'école et pour la salle des mariages.

La réception des travaux de la ferme se poursuit avec 98% du chantier terminé.

Le projet de la RD4 est en cours avec la consultation des entreprises.

• Environnement

Il est prévu une petite cabane dans les jardins de la ferme pour stocker le matériel.

La communication pour l'événement de la Rose de Pérouges est en cours.

• Urbanisme

Une réflexion sur une éventuelle révision modificative du PLU est en cours.

La démarche est estimée à 1 an et demi environ.

• Tourisme, culture, vie associative

Une réunion de présentation du projet touristique a eu lieu avec les responsables du Département et de la Communauté de Communes. Les orientations sont partagées mais une vigilance est nécessaire.

L'utilisation des locaux reste à améliorer.

Un soutien pour la création d'animations culturelles régulières (en dehors des manifestations) est envisagé, avec une orientation de 5 000 € à 10 000 euros.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h45

Le prochain conseil municipal aura lieu le 20 mars 2018 à 20 h.